

# LE REVEIL AGRICOLE

## Le métier de laboureur

Nous avons souvent déploré l'abandon de nos villages, de nos fermes, de nos terres, où les habitants sont allés chercher ailleurs, comme les papillons par la lumière. La conséquence en est particulièrement grave et inquiétante dans notre pays, Gers, Lot-et-Garonne, Lot, Tarn-et-Garonne, Dordogne, etc., où de nombreux domaines, non seulement ne sont plus exploités, mais sont souvent donnés en location, voire cédés à vil prix à des étrangers.

Les terres incultes, d'autre part, ne cessent, un peu partout, de s'étendre, ce qui est grave, car il y a là une perte de la profession est de plus en plus délaissée.

Un mouvement inverse semble se dessiner, mais encore très marqué, mais qui pourrait s'amplifier si l'on voulait tant soit peu le favoriser. De plus en plus nombreux sont, en effet, les jeunes citadins qui manifestent leur amour pour les champs, séduits sans doute par les lectures qu'ils ont pu faire de Virgile, ou par les lucratives opérations que les agriculteurs ont réalisés au cours de ces années dernières.

Mais, ces jeunes gens se doutent-ils des surprises que cette nouvelle vie leur réserve ? Leur éducation, les habitudes contractées, leurs études ne les ont guère préparés, à accepter du jour au lendemain des conditions d'existence quelque peu nouvelles, aussi instables que celles d'un ouvrier agricole, ou même de maître valet ou de chef de culture.

**LES ASPIRANTS CULTIVATEURS DOIVENT APPRENDRE LE METIER**

C'est comme fermiers, régisseurs ou propriétaires qu'ils voudraient faire de l'agriculture ; ils sont persuadés que le métier que exerce le paysan, s'apprend aussi vite que la conduite d'une voiture, et qu'actuellement, avec les machines modernes, les travaux de culture sont si faciles, qu'il n'y a plus de difficulté à cultiver quelques fermes, et que le travail du fermier est d'une grande simplicité et consiste essentiellement à donner des ordres, et à mettre en marche quelques machines et machines.

Nous ne voulons décourager personne, mais nous savons par expérience que la profession d'agriculteur est plus complexe et qu'elle ré-

clame un pénible et persévérant apprentissage.

nos jeunes citadins s'initient donc, de prime abord aux connaissances pratiques élémentaires et surtout qu'ils prennent immédiatement contact avec le milieu. Ils lisent, ils apprennent, ils s'habituent, ils ne font pas fausse route.

Dans une étude bien documentée que publie M. Ponsard, directeur départemental des services agricoles, les Professionnels Agricoles « les néophytes peuvent utilement se renseigner sur les qualités morales et les moyens matériels que doit posséder tout agriculteur. Il y est donné des conseils fort judicieux.

« Surveiller, donner des ordres est relativement facile, à la condition toutefois que l'on connaisse parfaitement et dans ses moindres détails les divers travaux. A la ferme, il faut le plus souvent remplacer l'ouvrier délaissant ; manier l'outil, labourer, emblaver, sarcler les champs, pailler, alimenter, conduire les animaux, traire, etc., etc.

Aux emplois où on ne met pas soi-même la main à la pâte, il y a cent quémandeurs pour un seul agriculteur, alors que l'on manque totalement de vachers, servantes, bergers, mécaniciens ruraux, etc.

L'auteur du livre préconise, pour les étudiants, l'apprentissage dans une Ecole Professionnelle agricole, mais il tient aussi pour indispensable le stage préliminaire dans une vraie ferme, et de nouveaux stages d'une durée d'au moins 18 mois, à la sortie de l'école.

Quant aux adultes, ceux qui veulent changer de situation, ils doivent être prudents : s'ils sont décidés, qu'ils subissent les épreuves de la culture pendant 15 à 18 mois, ils seront ensuite armés pour réussir. Sinon, ils devront se borner au jardinage et au petit élevage.

C'est par l'expérience sur les adolescents qu'il est possible d'agir, pour en faire de véritables agriculteurs. Avec de la persévérance quelques capitaux, la carrière agricole leur sera ouverte, et se prolongera dans les années et matérielles. A la condition toutefois qu'ils soient de constitution saine et robuste.

LABOR.

### LE JARDIN EN JANVIER

Il est possible de conduire les fumiers sur les divers carrés du jardin avant d'être enterrés, ou tubercules et de les entourer par un demi labour. Les engrais phosphatés et potassiques sont aussi distribués à cette époque, mais sur la totalité des carrés.

Les professionnels comme les amateurs savent qu'il faut suivre les principes de la grande culture, c'est-à-dire pratiquer la succession des plantes horticoles sur les divers carrés du jardin.

En tête de l'assolement ou place des plantes qui exigent des fumures organiques copieuses sont les légumes à racines, les légumes à feuilles et potassiques, sur lesquels on peut appliquer des engrais liquides et des fumures minérales phosphatées et potassiques.

En troisième année, les plantes racines sur fumure minérale, enfin, la dernière année, des plantes à bulbes : oignons, ail ; plantes à graines : pois, haricots, sur fumure phosphatée et potassique. Les artichauts, fraises, asperges sont en dehors de l'assolement.

**SEMIS.** — A bonne exposition, plantes, ail et échalote en petite quantité.

Sur couche : carottes, courtes, laitues, radis, forces, asperges ; on peut aussi transplanter les fraisiers lorsqu'on n'a pu les faire avant l'hiver.

### ECHOS ET INFORMATIONS

**LES DANGERS DE LA HAUSSE DU BLE**

Des spéculateurs en blé, de Chicago, s'étant organisés pour faire hausser, alors que la pénurie de blé n'était pas prouvée ont, parait-il, perdu des sommes colossales.

**IL FAUT CREER EN FRANCE DES LOTS DE COLONISATION**

L'Etat devrait acquérir les domaines sur le point d'être vendus, et les céder à des colons, — sud-ouest — les terres en friches appartenant à des propriétaires ou fermiers sans culture.

### LA NOUVELLE TAXE SUR LA CARTE D'IDENTITE

**UNE PROTESTATION DE LA SUISSE**

Le Conseil fédéral a chargé le ministre de Suisse à Paris, de protester auprès du Gouvernement français contre l'augmentation de la taxe perçue sur les cartes d'identité.

Cette taxe, on le sait, a été portée de 70 à 85 francs pour les familles particulières ayant élu domicile en France et de 10 à 40 francs pour les écrivains, instituteurs, étudiants et étudiants.

En outre, le loi de finances stipule que cette taxe est payable chaque année et non sous les deux ans seulement comme c'était le cas jusqu'à présent.

En dépit de l'état du change, le Conseil fédéral estime que cette mesure, de caractère purement fiscal et contraire aux traités d'établissement franco-suisse.

On se souvient que le Conseil national Pfister, de Saint-Gall, au cours de la dernière session des Chambres helvétiques a déposé une question à ce sujet.

### POSTES ET TELEGRAPHES

Un concours pour le recrutement de 500 dames-employées des P.T.T. aura lieu les 15 et 16 février 1927 au chef-lieu de chacun des départements de la région administrative de Lille qui comprend le Nord, le Pas-de-Calais et le Flandre.

Peuvent y prendre part les candidates ayant leur domicile réel dans la région, exemptes de tout autre service militaire, âgées de 17 ans, au moins et de 25 ans au plus au jour du concours. Cette limite d'âge est portée à 20 ans pour les veuves ou orphelines non mariées ou divorcées veuves de militaires tués à l'ennemi ou décédés des suites de blessures ou maladies résultant de services de guerre.

La liste d'inscription sera close définitivement le 15 janvier.

Les dames employées débutent à 6.000 fr., leur

### LA MEMOIRE... DES ANIMAUX VICTIMES DE LA GUERRE

Le comité du Dispensaire populaire pour les animaux malades des parcs va faire construire à Wanstedt un nouvel hôpital pour ses pensionnaires à quatre pattes ou ailés.

Dans le jardin de l'établissement sera érigé un mémorial dédié aux animaux tombés, si l'on peut dire, au champ d'honneur des champs, les pigeons, qui ont souvent été efficacement à la victoire.

### LES MESURES DE GRACE POUR LES CONDAMNES POLITIQUES

On nous communique :

La Ligue des Droits de l'Homme a demandé au ministre de l'Intérieur et les deux ministres de grâce en faveur de tous ceux qui, à l'occasion de la guerre du Maroc, ont été condamnés pour propagande antimilitariste ou exaltation de militaires et de désobéissance.

Maintenant que la guerre du Maroc est terminée, de telles mesures seraient particulièrement bien accueillies par l'opinion.

M. Barthou vient d'écrire au Président de la Ligue que toutes les affaires de cette nature qui lui avaient été soumises avaient été examinées avec bienveillance et qu'il en serait même de tous les cas individuels qui lui seraient ultérieurement signalés.

### CHASSEURS, ATTENTION !

A la suite d'une réunion tenue récemment à la Préfecture du Nord par la Commission consultative des retraités de permis de conduire les automobiles, les membres de cette commission ont été pris à l'égard de conducteurs ayant obtenu ces prescriptions du Code de la route :

1° 3 permis ont été retirés : 1 pour 18 mois ; 1 pour 15 mois ; 1 pour 6 mois ; 1 pour 3 mois ; 1 pour 15 jours.

2° 3 avertissements sévères ont été adressés. Des sanctions particulièrement sévères ont toujours prises chaque fois qu'il y a eu une contravention aggravée par l'ivresse. Nous ne saurions trop approuver la Commission compétente de ses décisions.

### GROS LOTS CREDIT NATIONAL 1927

Le numéro 741.588 des 4 séries 0 à 3 millions est remboursé par 100.000 fr.

Le numéro 411.588 des 4 séries 0 à 3 millions est remboursé par 50.000 fr.

Les deux numéros suivants : 261.588 et 261.589 des 4 séries 0 à 3 millions sont remboursés chacun par 10.000 fr.

Les huit numéros suivants : 101.588, 121.588, 131.588, 141.588, 151.588, 161.588, 171.588, 181.588 des 4 séries 0 à 3 millions sont remboursés chacun par 5.000 fr.

Tous les bons dont les numéros se terminant par l'un des trois nombres suivants : 1.588, 2.589 et 3.590 sont remboursés par 500 fr.

Les numéros suivants : 5.423.716, 513.673 sont remboursés chacun par 800.000 francs. Les autres numéros des centaines sont remboursés chacun par 500 fr.

Les numéros suivants : 4.732.028, 1.815.710, 7.553.521 sont remboursés chacun par 100.000 fr.

Les autres numéros des centaines sont remboursés chacun par 500 fr.

Les numéros suivants : 5.283.671, 8.421.418, 014.408, 7.596.526, 7.914.168, 7.923.358 sont remboursés chacun par 50.000 fr. Les autres numéros des centaines sont remboursés chacun par 500 fr.

Sont également remboursés à 500 fr. les numéros suivants : 983.201 à 300, 1.249.201 à 300, 5.473.301 à 400, 7.619.101 à 200.

### UNE « MAISON DE FRANCE » A NEW-YORK

Le docteur Mongendre, consul général de France à New-York, a décidé de faire construire à New-York, un hôtel français qui abritera le consulat général et les diverses organisations des industriels français.

Cet édifice comprendra 32 étages. S'élevant au centre de la cinquième avenue, la « Maison de France » comblera l'écart des meilleurs hôtels de l'Amérique française avec les derniers perfectionnements techniques. L'entrée en sera ornée d'une plaque commémorative des Français résidents en Amérique qui ont pris part à la guerre et qui sont tombés au champ d'honneur.

### BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE DE FRANCE du 1er Janvier 1927 publie notamment : La Barrière ardente (1re partie) de Marcel Prévost ; Poèmes de Henri de Régnier ; Les Mémoires syriennes de Pierre, Lépine ; Les Venances de Florent Schmitt ; Le Bilan d'un Annué qui Meurt de Raymond Recoily ; La Vie Comante ; Mers de Paul Valéry et les Commentaires.

## NOTRE ALMANACH

pour 1927 est paru

Nos lecteurs trouveront, dans cet Almanach le plus intéressant de toutes les publications similaires

LE JEU DE LA FATMA (Draoie) L'organisation politique du Nord de l'Algérie — Les Chroniques des champs et du jardin — Chroniques patoisantes inédites — Recettes de cuisine — Chronique de T. S. F. — Taxes postales, télégraphiques et téléphoniques — Renseignements juridiques sur la Colonie, la Chasse, Naturalisation, Passeports, etc. — Les Dictionnaires des Chroniques de Cinéma — Les lettres et marchés — Des contes dramatiques et humoristiques — Des documents pratiques — Chroniques documentaires, sportives, etc., etc.

Le mieux illustré Le plus amusant En vente partout 1 fr. 75

RECLAMEZ-LE A TOUS NOS DEPOSITAIRES ET VENDEURS

### DES MESURES DE GRACE POUR LES CONDAMNES POLITIQUES

On nous communique :

La Ligue des Droits de l'Homme a demandé au ministre de l'Intérieur et les deux ministres de grâce en faveur de tous ceux qui, à l'occasion de la guerre du Maroc, ont été condamnés pour propagande antimilitariste ou exaltation de militaires et de désobéissance.

Maintenant que la guerre du Maroc est terminée, de telles mesures seraient particulièrement bien accueillies par l'opinion.

M. Barthou vient d'écrire au Président de la Ligue que toutes les affaires de cette nature qui lui avaient été soumises avaient été examinées avec bienveillance et qu'il en serait même de tous les cas individuels qui lui seraient ultérieurement signalés.

### CHASSEURS, ATTENTION !

A la suite d'une réunion tenue récemment à la Préfecture du Nord par la Commission consultative des retraités de permis de conduire les automobiles, les membres de cette commission ont été pris à l'égard de conducteurs ayant obtenu ces prescriptions du Code de la route :

1° 3 permis ont été retirés : 1 pour 18 mois ; 1 pour 15 mois ; 1 pour 6 mois ; 1 pour 3 mois ; 1 pour 15 jours.

2° 3 avertissements sévères ont été adressés. Des sanctions particulièrement sévères ont toujours prises chaque fois qu'il y a eu une contravention aggravée par l'ivresse. Nous ne saurions trop approuver la Commission compétente de ses décisions.

### GROS LOTS CREDIT NATIONAL 1927

Le numéro 741.588 des 4 séries 0 à 3 millions est remboursé par 100.000 fr.

Le numéro 411.588 des 4 séries 0 à 3 millions est remboursé par 50.000 fr.

Les deux numéros suivants : 261.588 et 261.589 des 4 séries 0 à 3 millions sont remboursés chacun par 10.000 fr.

Les huit numéros suivants : 101.588, 121.588, 131.588, 141.588, 151.588, 161.588, 171.588, 181.588 des 4 séries 0 à 3 millions sont remboursés chacun par 5.000 fr.

Tous les bons dont les numéros se terminant par l'un des trois nombres suivants : 1.588, 2.589 et 3.590 sont remboursés par 500 fr.

Les numéros suivants : 5.423.716, 513.673 sont remboursés chacun par 800.000 francs. Les autres numéros des centaines sont remboursés chacun par 500 fr.

Les numéros suivants : 4.732.028, 1.815.710, 7.553.521 sont remboursés chacun par 100.000 fr.

Les autres numéros des centaines sont remboursés chacun par 500 fr.

Les numéros suivants : 5.283.671, 8.421.418, 014.408, 7.596.526, 7.914.168, 7.923.358 sont remboursés chacun par 50.000 fr. Les autres numéros des centaines sont remboursés chacun par 500 fr.

Sont également remboursés à 500 fr. les numéros suivants : 983.201 à 300, 1.249.201 à 300, 5.473.301 à 400, 7.619.101 à 200.

### UNE « MAISON DE FRANCE » A NEW-YORK

Le docteur Mongendre, consul général de France à New-York, a décidé de faire construire à New-York, un hôtel français qui abritera le consulat général et les diverses organisations des industriels français.

Cet édifice comprendra 32 étages. S'élevant au centre de la cinquième avenue, la « Maison de France » comblera l'écart des meilleurs hôtels de l'Amérique française avec les derniers perfectionnements techniques. L'entrée en sera ornée d'une plaque commémorative des Français résidents en Amérique qui ont pris part à la guerre et qui sont tombés au champ d'honneur.

### BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE DE FRANCE du 1er Janvier 1927 publie notamment : La Barrière ardente (1re partie) de Marcel Prévost ; Poèmes de Henri de Régnier ; Les Mémoires syriennes de Pierre, Lépine ; Les Venances de Florent Schmitt ; Le Bilan d'un Annué qui Meurt de Raymond Recoily ; La Vie Comante ; Mers de Paul Valéry et les Commentaires.

## Huile 35%

Frais non susceptibles de varier suivant le graissage

Essence	30.0%
Reparations	19.5%
	8.5%
<b>Total</b>	<b>58.0%</b>

Frais susceptibles d'être influencés par le graissage

Le dessin ci-dessus montre que, dans la dépense totale occasionnée par une automobile, la dépense d'huile n'entre que pour un pourcentage moyen extrêmement faible : 3 à 4% environ.

Si donc vous voulez réaliser des économies importantes et certaines, c'est par l'emploi de Mobiloil que vous les obtiendrez sur :

les réparations, la dépréciation, la consommation d'essence.

chapters qui constituent 58% du budget de votre voiture et sur lesquels la qualité du lubrifiant a une influence directe.

Une sélection sévère des pétroles bruts ; des procédés spéciaux de raffinage ; une main-d'œuvre d'élite ; 60 années de spécialisation : telles sont les raisons de la haute qualité toujours uniforme de Mobiloil.

Consulter notre Tableau de Graissage

Coupons à nous retourner sous enveloppe fermée

VACUUM OIL COMPANY Société Anonyme Française - 34, rue de Louvre, PARIS

Pour avoir gratuitement le Brochure "Guide de graissage"

Agence de LILLE 125, Boulevard de la Liberté

### FOOTBALL-ASSOCIATION

#### LES RESULTATS DU 2 JANVIER

R.C. Douai bat U.S. Tournai par 7 buts à 2. — Le match fut intéressant de la fin et les deux équipes s'efforcèrent de pratiquer du beau jeu. Douai manifesta une nette supériorité qui se retrouva dans le score.

Avant-garde Thumeries IA bat Sport Durier Lille IA par 4 à 0. — Beau match d'entraînement pour les deux équipes. Le match se termina par une victoire pour les Thumeriens. Quelques-uns de nos joueurs ont été remarqués.

Amicale Athlétique Fives mixte bat Union Sportive Cheminots Hellemois par 15 buts à 2. — Le match fut très intéressant. Les Fives ont gagné à la fin, mais les Cheminots ont joué très bien.

Le match de la soirée fut celui de l'Amicale Athlétique Fives contre le Club Athlétique Sports Gossiaux par 1 but à 0. Cette partie jouée au stade Jean Bouin devant 300 spectateurs fut très intéressante. Les Gossiaux ont gagné à la fin, mais les Fives ont joué très bien.

Le match de la soirée fut celui de l'Amicale Athlétique Fives contre le Club Athlétique Sports Gossiaux par 1 but à 0. Cette partie jouée au stade Jean Bouin devant 300 spectateurs fut très intéressante. Les Gossiaux ont gagné à la fin, mais les Fives ont joué très bien.

### DEMANDES DE MATCHES

Electric Club 18 demande match sur son terrain pour le 9 janvier, à 10 heures. Ecrire au téléphone à M. Polet 55, route d'Arras à Thumeries. Téléphone : Lille 650.

Amicale Club de Fiers-Bourg demande matches pour son équipe IA, le 9 janvier, sur son terrain, le dimanche, match retour le 7 février ou mars. Ecrire au secrétaire, 22, rue de Lannoy, à Fiers-Bourg.

### CYCLISME

Le Gros du S.O. DANTELU-LOMME Le Cyclo Club DanteLU-Lomme organise le dimanche 30 janvier prochain, avec le concours de la L'Amicale Sportive, un grand cross-cyclo pédestre de 15 kilomètres ; elle empruntera des bonnes routes, c'est-à-dire : aux champs, labourés, prairies, rous-bots, ravins, etc.

La liste des prix est d'environ 500 francs préparatifs compris : au 1er, 100 fr. ; au 2e, 60 fr. ; au 3e, 40 fr. ; au 4e, 30 fr. ; au 5e, un guidon spécial course valeur 40 fr. ; au 6e, un pédalier, valeur 30 fr. ; au 7e, un boyau ; au 8e, un boyau ; au 9e, un boyau ; au 10e, un coupe arête ; au 11e, 3 bouteilles de champagne ; au 12e, un coupe arête ; au 13e, un coupe arête ; au 14e, un coupe arête ; au 15e, un coupe arête ; au 16e, un coupe arête ; au 17e, un coupe arête ; au 18e, un coupe arête ; au 19e, un coupe arête ; au 20e, un coupe arête ; au 21e, un coupe arête ; au 22e, un coupe arête ; au 23e, un coupe arête ; au 24e, un coupe arête ; au 25e, un coupe arête ; au 26e, un coupe arête ; au 27e, un coupe arête ; au 28e, un coupe arête ; au 29e, un coupe arête ; au 30e, un coupe arête ; au 31e, un coupe arête ; au 32e, un coupe arête ; au 33e, un coupe arête ; au 34e, un coupe arête ; au 35e, un coupe arête ; au 36e, un coupe arête ; au 37e, un coupe arête ; au 38e, un coupe arête ; au 39e, un coupe arête ; au 40e, un coupe arête ; au 41e, un coupe arête ; au 42e, un coupe arête ; au 43e, un coupe arête ; au 44e, un coupe arête ; au 45e, un coupe arête ; au 46e, un coupe arête ; au 47e, un coupe arête ; au 48e, un coupe arête ; au 49e, un coupe arête ; au 50e, un coupe arête ; au 51e, un coupe arête ; au 52e, un coupe arête ; au 53e, un coupe arête ; au 54e, un coupe arête ; au 55e, un coupe arête ; au 56e, un coupe arête ; au 57e, un coupe arête ; au 58e, un coupe arête ; au 59e, un coupe arête ; au 60e, un coupe arête ; au 61e, un coupe arête ; au 62e, un coupe arête ; au 63e, un coupe arête ; au 64e, un coupe arête ; au 65e, un coupe arête ; au 66e, un coupe arête ; au 67e, un coupe arête ; au 68e, un coupe arête ; au 69e, un coupe arête ; au 70e, un coupe arête ; au 71e, un coupe arête ; au 72e, un coupe arête ; au 73e, un coupe arête ; au 74e, un coupe arête ; au 75e, un coupe arête ; au 76e, un coupe arête ; au 77e, un coupe arête ; au 78e, un coupe arête ; au 79e, un coupe arête ; au 80e, un coupe arête ; au 81e, un coupe arête ; au 82e, un coupe arête ; au 83e, un coupe arête ; au 84e, un coupe arête ; au 85e, un coupe arête ; au 86e, un coupe arête ; au 87e, un coupe arête ; au 88e, un coupe arête ; au 89e, un coupe arête ; au 90e, un coupe arête ; au 91e, un coupe arête ; au 92e, un coupe arête ; au 93e, un coupe arête ; au 94e, un coupe arête ; au 95e, un coupe arête ; au 96e, un coupe arête ; au 97e, un coupe arête ; au 98e, un coupe arête ; au 99e, un coupe arête ; au 100e, un coupe arête ; au 101e, un coupe arête ; au 102e, un coupe arête ; au 103e, un coupe arête ; au 104e, un coupe arête ; au 105e, un coupe arête ; au 106e, un coupe arête ; au 107e, un coupe arête ; au 108e, un coupe arête ; au 109e, un coupe arête ; au 110e, un coupe arête ; au 111e, un coupe arête ; au 112e, un coupe arête ; au 113e, un coupe arête ; au 114e, un coupe arête ; au 115e, un coupe arête ; au 116e, un coupe arête ; au 117e, un coupe arête ; au 118e, un coupe arête ; au 119e, un coupe arête ; au 120e, un coupe arête ; au 121e, un coupe arête ; au 122e, un coupe arête ; au 123e, un coupe arête ; au 124e, un coupe arête ; au 125e, un coupe arête ; au 126e, un coupe arête ; au 127e, un coupe arête ; au 128e, un coupe arête ; au 129e, un coupe arête ; au 130e, un coupe arête ; au 131e, un coupe arête ; au 132e, un coupe arête ; au 133e, un coupe arête ; au 134e, un coupe arête ; au 135e, un coupe arête ; au 136e, un coupe arête ; au 137e, un coupe arête ; au 138e, un coupe arête ; au 139e, un coupe arête ; au 140e, un coupe arête ; au 141e, un coupe arête ; au 142e, un coupe arête ; au 143e, un coupe arête ; au 144e, un coupe arête ; au 145e, un coupe arête ; au 146e, un coupe arête ; au 147e, un coupe arête ; au 148e, un coupe arête ; au 149e, un coupe arête ; au 150e, un coupe arête ; au 151e, un coupe arête ; au 152e, un coupe arête ; au 153e, un coupe arête ; au 154e, un coupe arête ; au 155e, un coupe arête ; au 156e, un coupe arête ; au 157e, un coupe arête ; au 158e, un coupe arête ; au 159e, un coupe arête ; au 160e, un coupe arête ; au 161e, un coupe arête ; au 162e, un coupe arête ; au 163e, un coupe arête ; au 164e, un coupe arête ; au 165e, un coupe arête ; au 166e, un coupe arête ; au 167e, un coupe arête ; au 168e, un coupe arête ; au 169e, un coupe arête ; au 170e, un coupe arête ; au 171e, un coupe arête ; au 172e, un coupe arête ; au 173e, un coupe arête ; au 174e, un coupe arête ; au 175e, un coupe arête ; au 176e, un coupe arête ; au 177e, un coupe arête ; au 178e, un coupe arête ; au 179e, un coupe arête ; au 180e, un coupe arête ; au 181e, un coupe arête ; au 182e, un coupe arête ; au 183e, un coupe arête ; au 184e, un coupe arête ; au 185e, un coupe arête ; au 186e, un coupe arête ; au 187e, un coupe arête ; au 188e, un coupe arête ; au 189e, un coupe arête ; au 190e, un coupe arête ; au 191e, un coupe arête ; au 192e, un coupe arête ; au 193e, un coupe arête ; au 194e, un coupe arête ; au 195e, un coupe arête ; au 196e, un coupe arête ; au 197e, un coupe arête ; au 198e, un coupe arête ; au 199e, un coupe arête ; au 200e, un coupe arête ; au 201e, un coupe arête ; au 202e, un coupe arête ; au 203e, un coupe arête ; au 204e, un coupe arête ; au 205e, un coupe arête ; au 206e, un coupe arête ; au 207e, un coupe arête ; au 208e, un coupe arête ; au 209e, un coupe arête ; au 210e, un coupe arête ; au 211e, un coupe arête ; au 212e, un coupe arête ; au 213e, un coupe arête ; au 214e, un coupe arête ; au 215e, un coupe arête ; au 216e, un coupe arête ; au 217e, un coupe arête ; au 218e, un coupe arête ; au 219e, un coupe arête ; au 220e, un coupe arête ; au 221e, un coupe arête ; au 222e, un coupe arête ; au 223e, un coupe arête ; au 224e, un coupe arête ; au 225e, un coupe arête ; au 226e, un coupe arête ; au 227e, un coupe arête ; au 228e, un coupe arête ; au 229e, un coupe arête ; au 230e, un coupe arête ; au 231e, un coupe arête ; au 232e, un coupe arête ; au 233e, un coupe arête ; au 234e, un coupe arête ; au 235e, un coupe arête ; au 236e, un coupe arête ; au 237e, un coupe arête ; au 238e, un coupe arête ; au 239e, un coupe arête ; au 240e, un coupe arête ; au 241e, un coupe arête ; au 242e, un coupe arête ; au 243e, un coupe arête ; au 244e, un coupe arête ; au 245e, un coupe arête ; au 246e, un coupe arête ; au 247e, un coupe arête ; au 248e, un coupe arête ; au 249e, un coupe arête ; au 250e, un coupe arête ; au 251e, un coupe arête ; au 252e, un coupe arête ; au 253e, un coupe arête ; au 254e, un coupe arête ; au 255e, un coupe arête ; au 256e, un coupe arête ; au 257e, un coupe arête ; au 258e, un coupe arête ; au 259e, un coupe arête ; au 260e, un coupe arête ; au 261e, un coupe arête ; au 262e, un coupe arête ; au 263e, un coupe arête ; au 264e, un coupe arête ; au 265e, un coupe arête ; au 266e, un coupe arête ; au 267e, un coupe arête ; au 268e, un coupe arête ; au 269e, un coupe arête ; au 270e, un coupe arête ; au 271e, un coupe arête ; au 272e, un coupe arête ; au 273e, un coupe arête ; au 274e, un coupe arête ; au 275e, un coupe arête ; au 276e, un coupe arête ; au 277e, un coupe arête ; au 278e, un coupe arête ; au 279e, un coupe arête ; au 280e, un coupe arête ; au 281e, un coupe arête ; au 282e, un coupe arête ; au 283e, un coupe arête ; au 284e, un coupe arête ; au 285e, un coupe arête ; au 286e, un coupe arête ; au 287e, un coupe arête ; au 288e, un coupe arête ; au 289e, un coupe arête ; au 290e, un coupe arête ; au 291e, un coupe arête ; au 292e, un coupe arête ; au 293e, un coupe arête ; au 294e, un coupe arête ; au 295e, un coupe arête ; au 296e, un coupe arête ; au 297e, un coupe arête ; au 298e, un coupe arête ; au 299e, un coupe arête ; au 300e, un coupe arête ; au 301e, un coupe arête ; au 302e, un coupe arête ; au 303e, un coupe arête ; au 304e, un coupe arête ; au 305e, un coupe arête ; au 306e, un coupe arête ; au 307e, un coupe arête ; au 308e, un coupe arête ; au 309e, un coupe arête ; au 310e, un coupe arête ; au 311e, un coupe arête ; au 312e, un coupe arête ; au 313e, un coupe arête ; au 314e, un coupe arête ; au 315e, un coupe arête ; au 316e, un coupe arête ; au 317e, un coupe arête ; au 318e, un coupe arête ; au 319e, un coupe arête ; au 320e, un coupe arête ; au 321e, un coupe arête ; au 322e, un coupe arête ; au 323e, un coupe arête ; au 324e, un coupe arête ; au 325e, un coupe arête ; au 326e, un coupe arête ; au 327e, un coupe arête ; au 328e, un coupe arête ; au 329e, un coupe arête ; au 330e, un coupe arête ; au 331e, un coupe arête ; au 332e, un coupe arête ; au 333e, un coupe arête ; au 334e, un coupe arête ; au 335e, un coupe arête ; au 336e, un coupe arête ; au 337e, un coupe arête ; au 338e, un coupe arête ; au 339e, un coupe arête ; au 340e, un coupe arête ; au 341e, un coupe arête ; au 342e, un coupe arête ; au 343e, un coupe arête ; au 344e, un coupe arête ; au 345e, un coupe arête ; au 346e, un coupe arête ; au 347e, un coupe arête ; au 348e, un coupe arête ; au 349e, un coupe arête ; au 350e, un coupe arête ; au 351e, un coupe arête ; au 352e, un coupe arête ; au 353e, un coupe arête ; au 354e, un coupe arête ; au 355e, un coupe arête ; au 356e, un coupe arête ; au 357e, un coupe arête ; au 358e, un coupe arête ; au 359e, un coupe arête ; au 360e, un coupe arête ; au 361e, un coupe arête ; au 362e, un coupe arête ; au 363e, un coupe arête ; au 364e, un coupe arête ; au 365e, un coupe arête ; au 366e, un coupe arête ; au 367e, un coupe arête ; au 368e, un coupe arête ; au 369e, un coupe arête ; au 370e, un coupe arête ; au 371e, un coupe arête ; au 372e, un coupe arête ; au 373e, un coupe arête ; au 374e, un coupe arête ; au 375e, un coupe arête ; au 376e, un coupe arête ; au 377e, un coupe arête ; au 378e, un coupe arête ; au 379e, un coupe arête ; au 380e, un coupe arête ; au 381e, un coupe arête ; au 382e, un coupe arête ; au 383e, un coupe arête ; au 384e, un coupe arête ; au 385e, un coupe arête ; au 386e, un coupe arête ; au 387e, un coupe arête ; au 388e, un coupe arête ; au 389e, un coupe arête ; au 390e, un coupe arête ; au 391e, un coupe arête ; au 392e, un coupe arête ; au 393e, un coupe arête ; au 394e, un coupe arête ; au 395e, un coupe arête ; au 396e, un coupe arête ; au 397e, un coupe arête ; au 398e, un coupe arête ; au 399e, un coupe arête ; au 400e, un coupe arête ; au 401e, un coupe arête ; au 402e, un coupe arête ; au 403e, un coupe arête ; au 404e, un coupe arête ; au 405e, un coupe arête ; au 406e, un coupe arête ; au 407e, un coupe arête ; au 408e, un coupe arête ; au 409e, un coupe arête ; au 410e, un coupe arête ; au 411e, un coupe arête ; au 412e, un coupe arête ; au 413e, un coupe arête ; au 414e, un coupe arête ; au 415e, un coupe arête ; au 416e, un coupe arête ; au 417e, un coupe arête ; au 418e, un coupe arête ; au 419e, un coupe arête ; au 420e, un coupe arête ; au 421e, un coupe arête ; au 422e, un coupe arête ; au 423e, un coupe arête